

AREQ De La Jonquière

Axe 1: La vie associative et les services à nos membres	
ORIENTATIONS	ACTIONS
1. Favoriser la participation aux activités.	Offrir des activités variées répondant à différents besoins (déjeuners mensuels, voyages, visites, pièce de théâtre, groupe de marches, party de Noël, brunchs, conférences, etc.).
2. Valoriser l'engagement au sein des instances et des comités.	Miser sur le bulletin sectoriel (Le Lien) et courriels pour faire connaître nos activités et faire ressortir la contribution de nos bénévoles;
	Reconnaître la participation de nos bénévoles aux différents comités et instances (souper, remboursement des dépenses, etc.).
3. Informer et former nos membres sur les enjeux qui les concernent.	Offrir des conférences à divers moments de l'année.
4. Accroître la participation et l'implication des nouveaux membres.	Tenir des activités spécifiques pour les nouveaux membres par une activité d'accueil annuelle;
	Assurer un suivi auprès des nouveaux membres entre deux et cinq ans après l'adhésion.
5. Promouvoir l'Association auprès des futurs membres.	Faire connaître les nouvelles règles d'adhésion à l'AREQ et au régime ASSUREQ en collaborant et en menant des actions avec le Syndicat de l'enseignement et les autres syndicats affiliés à la CSQ sur le territoire De La Jonquière;

N.B Les actions inscrites à ce plan d'action sont non-restrictives. D'autres actions pourraient s'ajouter en fonction de la conjoncture et des priorités de l'association durant le triennat.

AREQ De La Jonquière

	Diffuser des publicités numériques, audiovidéo et imprimées au sujet de l'AREQ sur notre site Facebook et le site Web.
6. Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association.	Promouvoir le nouveau nom et la nouvelle signature visuelle de l'AREQ;
	Produire et distribuer du matériel promotionnel (notre dépliant, le bulletin Le Lien, site Web, Facebook et courriel).
7. Relever les besoins et développer une offre de services adaptée à nos membres.	Au besoin, mener des sondages auprès des membres.
Axe 2: La défense des droits de nos membres et la participation aux mieux-être de la société	
ORIENTATIONS	ACTIONS
1. Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées.	Concevoir des outils d'information pour faire connaître les services adaptés, les réalités et les besoins des personnes âgées (courriel, bulletin le lien, Facebook et site web, etc.).
2. Lutter contre l'âgisme et les abus financiers à l'encontre des personnes âgées.	Former et informer nos membres concernant les abus et la pauvreté (journée thématique, courriel, Facebook et site web, conférences, etc.).
3. Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG).	Assurer un soutien financier et technique à la FLG (tirelire lors des déjeuners mensuels, dons à la fondation, achat de carte de sympathies,

N.B Les actions inscrites à ce plan d'action sont non-restrictives. D'autres actions pourraient s'ajouter en fonction de la conjoncture et des priorités de l'association durant le triennat.

AREQ De La Jonquière

	information courriel, bulletin Le Lien, Facebook, site web).
4. S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations.	Participer aux activités de divers organismes de la région ou campagne de levée de fonds qui ont pour cause les aînés, les petits-enfants, la santé, etc. (les aînés de Jonquière, la TRCA-02, Lac Pouce, Les enfants comme les autres).
5. Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité, la démocratie et la lutte aux différentes formes de discrimination.	Appuyer des initiatives qui mettent en valeur la langue française au Québec;
	Promouvoir la Charte de la bientraitance et toutes formes de discrimination envers les personnes âgées, les femmes, les hommes et les LGBTQIA2S+.
6. Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement, la lutte aux changements climatiques, le respect de la biodiversité et l'économie circulaire.	Appuyer des projets faisant des personnes âgées des acteurs de changement dans la transition écologique.

N.B Les actions inscrites à ce plan d'action sont non-restrictives. D'autres actions pourraient s'ajouter en fonction de la conjoncture et des priorités de l'association durant le triennat.